



Jumelage Montpellier – Louisville (Etats-Unis)

Programme de mobilité Echange Interculturel

Dans le cadre de son jumelage avec Louisville (Kentucky, Etats-Unis), la Ville de Montpellier offre la possibilité à des étudiants de bénéficier d'un séjour d'échange interculturel, pendant quatre semaines au mois de juillet 2019, du **lundi 1er juillet au vendredi 26 juillet 2019**.

Ce programme s'adresse aux étudiants majeurs, de nationalité française, titulaires du baccalauréat et inscrits dans une université de Montpellier, quelle que soit leur spécialité.

La sélection est effectuée sur la base de critères universitaires, la qualité du dossier de l'étudiant, son niveau d'anglais, mais aussi sa motivation.

Ce programme d'échanges historique avec la Ville de Louisville tend à évoluer et désormais, il sera offert aux étudiants français un séjour alliant l'immersion totale au cœur d'une famille américaine, assortie d'un stage bénévole, permettant aux jeunes d'intégrer et suivre de l'intérieur le fonctionnement d'organismes sociaux, d'associations ou de l'université.

Un groupe de neuf personnes sera sélectionné. L'organisation et les coûts inhérents au voyage et séjour (billets d'avion, visa (B1), assurances, logement avant/après les dates du stage) seront intégralement à la charge des participants. Les étudiants seront logés gratuitement pour toute la durée du séjour dans une famille qui prendra en charge leur petit déjeuner, ainsi que leur déjeuner et/ou leur dîner. Les étudiants sont vivement encouragés à participer à toute activité ou sorties organisées par leur famille hôte afin de maximiser leurs connaissances de la culture américaine.

Le stage est prévu pour une durée de 25 heures par semaine. Le reste du temps qui sera donc libre, pourra ainsi être consacré à la découverte de la Ville, de sa culture et son environnement, au rythme de chacun.

Quelques exemples de missions qui sont proposées (liste non exhaustive):

- Assurer la traduction et l'interprétation français-anglais auprès des organisations de réinstallation des réfugiés, ce qui peut inclure un contact direct avec les immigrants et les réfugiés ;
- Aider aux tâches administratives au sein de Sister Cities ou de centres d'aides ;
- Aider les organisations locales de justice environnementale et sociale à communiquer avec leurs membres sur les prochaines opportunités d'amélioration de la ville dans toute la ville. Cela implique par exemple de participer à une, ou des réunions des services de la ville et du gouvernement de l'État, prenant note des préoccupations des citoyens locaux;
- Aider à l'organisation d'activités pour les camps d'été organisés par l'organisation de services.

Il sera demandé aux étudiants d'arriver à Louisville le 29 ou le 30 juin 2019 au plus tard. Une fois le programme terminé, les étudiants seront libres de voyager, suite aux limites et/ou restrictions qui leur seraient imposées par les conditions du visa (Visa B1).

Informations et retrait des dossiers d'inscription

Direction des relations Internationales de la Ville de Montpellier
Maison des Relations Internationales Nelson-Mandela
Esplanade Charles de Gaulle (face au Corum)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tel : 04 67 34 70 11 / 04 67 34 87 72

Email : Beatrice.COLOMBIER@ville-montpellier.fr

Adresse postale

Mairie de Montpellier
Direction des Relations Internationales
Ville de Montpellier
1 place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex 2

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : 1^{er} MARS 2019